

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 1^{er} juillet 2010**

Objet : Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion du Syndicat Mixte DORSAL (à compter de l'exercice 2004)

L'an deux mille dix, le premier juillet à quatorze heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt et un juin, s'est réuni en session ordinaire, salle Etang des Landes à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain Lagarde, son Président. Ce comité syndical devait se tenir le 17 juin, à défaut de quorum elle a été reportée au 1^{er} juillet (voir délibération N° 205).

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10 Pour

Etaient présents :

Mr Alain LAGARDE
Mme Guilaine JEANNOT PAGES
Mr Vincent TURPINAT
Mme Monique BOULESTIN
Mr Arnaud BOULESTEIX
Mr Pierre LEFORT
Mr Bernard BROUILLE
Mr Noël MARTINIE
Mr Jean-Pierre BERNARDIE
Mr Alain BRETTE

Conseiller Régional du Limousin
Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin
Conseiller Régional du Limousin
Maire-Adjoint de la Ville de Limoges
Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Conseiller Général de la Haute-Vienne
Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Vienne
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Vice Président de la Communauté de communes de Tulle

Etaient excusés :

Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)
Mr Eric JEANSANNETAS (et son suppléant)
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)
Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)

Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Au second semestre 2009, le Syndicat Mixte DORSAL a fait l'objet d'un examen de sa gestion, par la Chambre Régionale des Comptes, à compter de l'exercice 2004.

Le 27 avril 2010, DORSAL a reçu le rapport d'observations définitives qui doit donner lieu à un débat des membres du comité syndical.

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes a été adressé à l'ensemble des élus, a été présenté en séance et a fait l'objet d'un débat.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, prennent acte, à l'unanimité, des observations émises par la Chambre Régionale des Comptes.

Fait à Limoges, le 1^{er} juillet 2010

**Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE**

